

CHÂTEAURENARD

Ils ont créé une charte pour valoriser les fruits et légumes de France

Producteurs et expéditeurs avaient rendez-vous au Min pour découvrir la nouvelle association "Plaisir et confiance" et son label.

Pour être en bonne santé, il faut manger 5 fruits et légumes par jour. Manger est un besoin, savoir manger est un art. Partant de ces deux postulats, des acteurs de la filière, producteurs et expéditeurs, ont créé, le 12 décembre dernier, après un audit, l'association "Plaisir et confiance".

Les membres fondateurs sont producteurs et metteurs en marché de l'ANEEFFEL, des AOP Fraises de Carpentras, Melon de Cavaillon, Cerises, et Coordination rurale. Des membres sont par ailleurs associés tel le Chasselas de Moissac.

Production éthique

Jedi soir, dans la salle du Min, Stéphane Gori, son président, est venu présenter à la fois son association et la Charte française de production éthique et d'une mise en marché respectueuse des fruits et légumes qui a été mise au point. La volonté c'est de proposer des fruits et légumes sains, savoureux, respectueux de l'environnement et issus des différents terroirs français.



Dans la salle du Min, des exploitants agricoles, des expéditeurs et des élus (les maires Marcel Martel et Christian Chasson).

"Notre objectif c'est de faire reconnaître une bonne fois pour toutes les bonnes pratiques agricoles françaises. Promouvoir, identifier ceux qui travaillent bien. Et donc à travers cette certification et de ce label, on aura la reconnaissance d'un travail bien fait et de la prise en compte globale de l'exploitation et de son environnement. Le cahier des charges est très bien fait. Il est de niveau certification environnementale 2, donc très proche du certificat d'Etat HVE (Haute valeur environnementale)", résume Stéphane Gori

Cette initiative a vu le jour dans un contexte sociétal où le consommateur exige de plus en

plus la sécurité des aliments, la protection de l'environnement, la qualité des produits, mais aussi de santé sécurité et de bien-être au travail, sans oublier l'origine France et locale.

Le patron de la société Les pousses de Stef explique que le contexte est également commercial et économique. La réflexion a porté sur les démarches pour valoriser les pratiques et les fruits et légumes.

Cela passe par des démarches officielles comme l'indication géographique protégée, l'appellation d'origine protégée, l'appellation d'origine contrôlée ou AOC, la haute valeur environnementale, l'agri-



Stéphane Gori, de l'entreprise "Les Pousses de Steph", a présenté la nouvelle association dont il est le président. /PHOTOS V.C.-B.

culture biologique. Et d'autres qui sont privées comme Global Gap, Verger éco-responsable, Demain la terre, Agri confiance, zéro résidus de pesticides et autres. Et donc cette nouvelle charte ira dans ce sens.

Des terroirs français

Enfin, Christophe Gori souligne le contexte réglementaire actuel pour l'agriculture : l'agro-écologie, le Grenelle de l'environnement, les décisions qui prônent de réduire et améliorer l'utilisation des Phyto, les États généraux de l'alimentation avec la haute valeur environnementale.

"Les objectifs de la charte sont

de proposer aux consommateurs des fruits et des légumes de qualité, sains et savoureux, issus de différents terroirs français. Il s'agit aussi de rapprocher les acteurs de la filière et les consommateurs autour d'une agriculture durable, responsable et citoyenne. Garantir, soutenir, encourager et promouvoir des techniques culturelles respectueuses de l'environnement et tournées vers l'agro-écologie." Cette charte est modulable, évolutive et adaptable à tous les fruits et légumes.

Nelly COMBE-BOUCHET

nbouchet@laprovence.com

Contact : ☎ 04 90 90 68 68.